

Charte

Le collègue..... participe au projet "Tablettes numériques" initié par le Département du Rhône en partenariat avec l'Académie de Lyon. L'objectif de ce projet est de faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves.

Cette démarche expérimentale permettra d'explorer de nouveaux champs pédagogiques, mais aussi le domaine de la vie scolaire et le soutien des élèves en difficultés.

L'expérimentation offre à l'établissement la possibilité de tester des formes d'apprentissage et d'activités nouvelles et différentes.

Comme dans toute expérimentation, l'échec est possible. Il doit être reconnu et analysé.

Pour atteindre cet objectif :

- Le Département fournit le matériel et les ressources humaines et logistiques nécessaires à sa mise en œuvre.
- La DANE répond aux demandes de formation
- La DANE et le Département du Rhône assurent le suivi et la promotion du projet en organisant :
 1. des réunions inter-établissements
 2. des rencontres avec l'équipe pédagogique de chaque établissement
 3. la diffusion des résultats
- Le collège s'engage :
 1. à favoriser l'utilisation de ces matériels par le plus grand nombre d'enseignants et d'élèves de son établissement
 2. à participer aux réunions trimestrielles (comité de pilotage ou réunion de bassin et d'échange pédagogique) où les enseignants présenteront, au moins une fois dans l'année, leurs travaux.
 3. à contribuer au groupe de travail [laclasse.com](http://classeultramobile.blogspot.com) pour partager les réussites et les difficultés rencontrées. : <http://classeultramobile.blogspot.com/>
 4. à participer à l'évaluation du dispositif.
 5. à partager son expérience : problèmes rencontrés, méthodes pour les dépasser, bonnes pratiques pédagogiques. Et occasionnellement de témoigner et d'accueillir des visites de professionnels (autres établissements, journalistes, ...).